

AMENDMENT 001

TO REQUEST FOR PROPOSALS (RFP)

SOLICITATION # CSPS-RFP-1516-NL-002

CLOSING DATE: Tuesday, March 22, 2016

CLOSING TIME AND TIME ZONE: 2:00 PM Eastern Standard Time

TITLE: Design and Delivery Services for Training in IT

To All Bidders:

The purpose of Amendment 001 of the RFP is to give effect to the following:

A. Attachment 1 to Part 3 - Pricing Schedule

DELETE IN ITS ENTIRETY

and

INSERT

ATTACHMENT 1 TO PART 3 - PRICING SCHEDULE

The Bidder must complete this pricing schedule and include it in its financial bid.

The volumetric data included in this pricing schedule are provided for bid evaluated price determination purposes only. They are not to be considered as a contractual guarantee. Their inclusion in this pricing schedule does not represent a commitment by Canada that Canada's future usage of the services described in the bid solicitation will be consistent with this data.

	PERIOD	QUOTED ALL-INCLUSIVE DAILY RATE (in Cdn \$)	Volumetric Data (estimated)	TOTAL (in Cdn \$)
		A	B	C= A x B
1	Period 1 – Contract Award to March 31, 2017		20 days	\$ _____
	Total Period 1:			\$ _____
2	Optional Services		2 days	\$ _____
	Total Optional Services:			\$ _____
4	EVALUATED PRICE (Applicable Taxes excluded): (i.e., sum of: Total Period 1 + Total Optional Services)			\$ _____
5	Applicable Taxes	Insert the amount, as applicable:		GST: \$ _____ HST: \$ _____ PST: \$ _____

B. 1.1.2 Point Rated Technical Criteria

DELETE IN ITS ENTIRETY

and

INSERT

1.1.2 Point Rated Technical Criteria

Bids which meet all the mandatory technical criteria will be evaluated and scored as specified in the tables inserted below.

Bids which fail to obtain the required overall passing score identified will be declared non-responsive. Each point rated technical criterion should be addressed separately.

Bids which will propose two resources, one for the work to be done in English and another for the French, must obtain the required overall passing score identified for each resource otherwise will be declared non-responsive. The total score for the point rated technical criteria for each resource will be added together and then divided by two to obtain the final overall score for evaluation purposes.

Item No.	POINT RATED CRITERIA		Proposal Reference page number
R1	<p>Education</p> <p>The Bidder should demonstrate the proposed resource's education above the Mandatory Criterion M1.</p> <p>Points will be awarded as per the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) A Masters or Doctoral degree in any discipline: 10 pts b) Other related formal courses in the fields of IT, IM, project or program management, change management, and business operations. <ul style="list-style-type: none"> • More than 5 related courses = 10 pts • 3 to 5 related courses = 6 pts • 1 or 2 related courses = 3 pts <p>Bidders should provide a copy of the degree and also certificates of completion for the other related formal courses.</p>		
	Maximum number of points: 20	Passing mark: N/A	
R2	<p>Experience in the domain of Using IT Enablement for Business Transformation</p> <p>The bidder should demonstrate that the proposed resource has more than 10 years' experience in the domain of using IT enablement for enterprise business transformation.</p> <p>This experience may have be gained through any one of the following or any combination of the following:</p>		

Item No.	POINT RATED CRITERIA	Proposal Reference page number		
	<p>a. Leading an organization through an enterprise level business transformation;</p> <p>b. Undertaking research in this area at the masters or doctoral level; and</p> <p>c. Lecturing in this domain at the college or university level.</p> <p>IT enablement is defined as applying information technology solutions at the enterprise level (across multiple business lines) within a business to improve the business outcomes.</p> <p>Bidder should submit a resume of the proposed resource including details as to where, when, month and year, and how, through which activities/responsibilities, the stated qualifications/experience were obtained.</p> <p>Points will be allocated as per the following:</p> <p>10 to 11 years = 7 pts. 11 plus to 12 years = 10 pts. 12 plus to 13 years = 13 pts. 13 plus to 14 years = 16 pts. 14 plus to 15 years = 18 pts. More than 15 years = 20 pts.</p>			
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;">Maximum number of points: 20</td> <td>Passing Mark: N/A</td> </tr> </table>	Maximum number of points: 20	Passing Mark: N/A	
Maximum number of points: 20	Passing Mark: N/A			
R3	<p>Course Delivery Experience</p> <p>The Bidder should demonstrate the proposed resource's experience delivering additional courses above Mandatory Criterion M2 in the following areas:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) The value of Information Technology as a strategic enabler for business; &/or b) Best practices in employing IT to business improvements/operations; and/or c) Communicating and making the case for IT enablement to business improvement/operations. <p>The duration of each course must be in excess of 2.5 hours and the proposed resource must have received a minimum overall fully acceptable evaluation for course content and delivery.</p> <p>Five (5) points for each additional fully acceptable course delivery to a maximum of thirty (30) points will be allocated.</p> <p>Please note that the same course delivered multiple times qualifies for these additional points.</p> <p>To demonstrate this experience, the following information should be provided:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Course titles, contents; b. Course durations in terms of hours and date(s); c. A statement confirming that a fully acceptable rating was obtained; 			

Item No.	POINT RATED CRITERIA		Proposal Reference page number
	d. Language of course delivery; e. The name, title of the client contact; and f. Telephone number and e-mail address of the client contact (if available). References may be contacted for the purposes of validation of information provided.		
	Maximum number of points: 30	Passing mark: N/A	
R4	Proposed Resource's Published Materials The Bidder should demonstrate that the proposed resource has published materials in the fields of IT, IM, project or program management, change management, and business operations, within the last three years up to the closing date of the solicitation. To demonstrate this experience, Bidder should provide for each published material authored by the proposed resource, the following information: <ul style="list-style-type: none"> • Title of the article; • Publishing date; • Name of the publication; and • Hard copies of an abstract of the material published or presented and the identification of links on the internet where this material can be found. Points will be allocated as per the following in addition to the published material submitted in response to M3: <ul style="list-style-type: none"> - one additional publication – 5 pts - two additional publications – 10 pts - three additional publications – 15 pts - four or more additional publications – 20 pts 		
	Maximum number of points: 20	Passing mark: N/A	

C. Questions or Requests for Clarifications

Q1. *After reviewing the requirement and having conversations with SME's; they have felt the duration is not long enough to thoroughly complete the task at hand. Would CSPS consider extending the amount of budgeted days? Recommended days to complete the task to provide a customized course including all interviews etc. would be 20 Business Days.*

A1. CSPS agrees and amends the volumetric data in the pricing schedule (attachment 1 to Part 3) to 20 business days.

Q2. A question to clarify the mandatory criteria for the bid "Design and Delivery Services for training in Information Technology": the mandatory criteria do not mention any language requirements for the instructor however Annex A SOW does mention bilingual delivery and I am wondering if the resource needs to be able to teach in French and in English? If so would it be acceptable to have two resources?

A2. It is acceptable to have two resources.

**END OF AMENDMENT 001
SOLICITATION # CSPS-RFP-1516-NL-002**

MODIFICATION 001

À LA DEMANDE DE PROPOSITION (DP)

INVITATION N° CSPS-RFP-1516-NL-002

L'INVITATION PREND FIN : le mardi 22 mars 2016

HEURE DE FIN ET FUSEAU HORAIRE : 14 h heure normale de l'Est

TITRE : Services de conception et livraison de formation en TI

À tous les soumissionnaires :

L'objectif de l'Amendement 001 à la DP est de donner effet aux dispositions suivantes :

A. Pièce jointe 1 de la Partie 3 - Barème de prix

DOIT ÊTRE SUPPRIMÉE DANS SON INTÉGRALITÉ

et

REPLACÉE PAR CE QUI SUIT

PIÈCE JOINTE 1 - PARTIE 3 - BARÈME DE PRIX

Le soumissionnaire doit compléter ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

Les données volumétriques comprises dans ce barème de prix sont fournies uniquement aux fins de la détermination du prix évalué de chaque soumission. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie contractuelle. Leur inclusion dans ce barème de prix ne représente pas un engagement de la part du Canada que son utilisation future des services décrits dans la demande de soumissions correspondra à ces données.

	PÉRIODE	TARIF JOURNALIER FIXE TOUT COMPRIS (en \$CAN)	DONNÉES VOLUMÉTRIQUES (estimatif)	TOTAL (en \$CAN)
		A	B	C= A x B
1	Période 1 – Date d'attribution du contrat au 31 mars 2017		20 jours	_____ \$
			Total Période 1:	_____ \$
2	Services optionnels		2 jours	_____ \$
			Total Services optionnels:	_____ \$
4	PRIX ÉVALUÉ (Taxes applicables en sus) : (C'est à dire : Total - Période 1 + Total – Services optionnels)			_____ \$
5	Taxes applicables	Inscrire le montant de taxes, s'il y a lieu :		TPS : _____ \$ TVH : _____ \$ TVP : _____ \$

B. 1.1.2 Critères techniques cotés

DOIT ÊTRE SUPPRIMÉE DANS SON INTÉGRALITÉ

et

REPLACÉE PAR CE QUI SUIT

1.1.2 Critères techniques cotés

Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et cotées tel qu'indiqué dans les tableaux insérés ci-dessous.

Les soumissions qui n'obtiennent pas la note de passage globale requise précisée seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique coté devrait être traité séparément.

Les soumissions qui proposeront deux ressources, une ressource pour effectuer le travail en anglais et une autre pour le travail en français, devront obtenir la note de passage globale requise précisée pour chaque ressource sinon elles seront déclarées irrecevables. La note de passage globale des critères techniques cotés de chaque ressource sera ensuite additionnée puis divisée par deux pour obtenir la note de passage globale finale pour fin d'évaluation.

Critère	CRITÈRES COTÉS	Numéro de la page dans la proposition
C1	<p>Études</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer le niveau de scolarité qu'a atteint la ressource proposée au-delà de ce qui est énoncé au critère O1.</p> <p>Les points seront accordés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">c) Une maîtrise ou un doctorat, quelle que soit la discipline : 10 pointsd) D'autres cours officiels dans les domaines de la TI, de la GI, de la gestion de projet ou de programme, de la gestion du changement et des activités opérationnelles.<ul style="list-style-type: none">• Plus de 5 cours connexes = 10 points• De 3 à 5 cours connexes = 6 points• 1 ou 2 cours connexes = 3 points <p>Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme ainsi que les certificats d'achèvement obtenus pour les autres cours officiels connexes.</p>	
	Note maximale : 20 points	Note de passage : S.O.

<p>C2</p>	<p>Expérience de l'utilisation de l'habilitation de la TI aux fins de la transformation des activités.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède au moins 10 années d'expérience de l'utilisation de l'habilitation de la TI aux fins de la transformation des activités.</p> <p>Cette expérience peut avoir été acquise grâce à l'une des activités suivantes ou à une combinaison de celles-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Diriger une organisation pendant une transformation des activités sur le plan organisationnel; b) Faire de la recherche dans ce domaine au niveau de la maîtrise ou du doctorat; et c) Enseigner dans ce domaine au niveau collégial ou universitaire. <p>L'habilitation de la TI consiste à mettre en application des solutions de technologie de l'information au niveau organisationnel (dans de nombreux secteurs d'activité) au sein d'une organisation afin d'améliorer les résultats opérationnels.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitæ de la ressource proposée dans lequel sont indiquées les années d'expérience.</p> <p>Ce critère sera évalué en fonction de ce qui suit :</p> <p>10 ou 11 ans : 7 points Plus de 11 ans, jusqu'à 12 ans = 10 points Plus de 12 ans, jusqu'à 13 ans = 13 points Plus de 13 ans, jusqu'à 14 ans = 16 points Plus de 14 ans, jusqu'à 15 ans = 18 points Plus de 15 ans : 20 points</p>	
<p>Note maximale : 20 points</p>	<p>Note de passage : S.O.</p>	
<p>C3</p>	<p>Expérience de la présentation de cours.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède l'expérience de la présentation de cours, en plus de ce qui est énoncé au critère O2, dans les domaines suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> d) La valeur de la technologie de l'information comme outil stratégique pour mener des activités; e) Les pratiques exemplaires liées à l'utilisation de la TI pour améliorer les activités et faciliter les opérations; et/ou f) La communication de l'information et la promotion de l'habilitation de la TI pour améliorer les activités et faciliter les opérations. <p>Chaque cours doit être d'une durée supérieure à 2,5 heures, et la ressource proposée doit avoir obtenu au minimum une cote globale tout à fait acceptable à l'évaluation du contenu et de la présentation du cours.</p> <p>Cinq (5) points seront accordés pour chaque cours additionnel dont la cote est tout à fait acceptable, jusqu'à concurrence de trente (30) points.</p> <p>Il est à noter que le même cours présenté plusieurs fois est admissible aux fins de l'attribution de ces points additionnels.</p>	

	<p>Pour démontrer cette expérience, il faut fournir l'information suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> g) Le titre et le contenu du cours; h) La durée du cours, c.-à-d. le nombre d'heures et les dates; i) Un énoncé confirmant qu'une cote tout à fait acceptable a été obtenue; j) La langue du cours; k) Le nom et le titre de la personne-ressource du client; et l) Le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource du client (s'ils sont connus). <p>Il est possible que nous communiquions avec les personnes données comme références pour valider l'information fournie.</p>		
	Note maximale : 30	Note de passage : S.O.	
C4	<p>Documents publiés par la ressource proposée</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a publié des documents dans les domaines de la TI, de la GI, de la gestion de projet ou de programme, de la gestion du changement et des activités opérationnelles au cours des trois années ayant précédé la date de clôture de la demande de propositions.</p> <p>Afin de démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque document publié par la ressource proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le titre de l'article; • La date de publication; • Le nom de la publication; et • Des copies papier d'un extrait des documents publiés ou présentés, et les liens où se trouvent ces documents dans l'Internet. <p>Les points seront accordés de la façon suivante pour les documents publiés en plus de ceux qui sont soumis en réponse au critère O3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une publication additionnelle – 5 points - Deux publications additionnelles – 10 points - Trois publications additionnelles – 15 points - Quatre publications additionnelles ou plus – 20 points 		
	Note maximale = 20 points	Note de passage : S.O.	
C5	<p>Donner des conseils stratégiques à des cadres dirigeants sur l'utilisation de la TI comme atout stratégique pour faciliter la transformation des activités et la prestation des services.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a l'expérience de la formulation de conseils stratégiques à l'intention de cadres dirigeants (niveaux de PDG, de président et de vice-président) dans de grandes organisations sur l'utilisation de la TI comme atout stratégique pour faciliter la transformation des activités et la prestation des services.</p> <p>Une grande organisation s'entend d'une organisation du secteur public ou privé comptant plus de 2 500 employés.</p>		

	<p>Afin de démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La description, la portée et les objectifs du projet; b) La date du début (mm/aa) et la date de fin (mm/aa) du projet; c) Une description des responsabilités et des tâches exécutées; d) Une description de la mesure dans laquelle l'expérience de la ressource est liée au critère; e) Le nom et le titre de la personne-ressource du client; et f) Le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource du client (s'ils sont connus). <p>Les points seront accordés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 2 projets – 10 points • 2 projets – 7 points • 1 projet – 5 points 		
	Note maximale = 10 points	Note de passage : S.O.	
	Évaluation des critères cotés		
	Nombre maximal de points : 100	Note de passage globale : 70	

C. Questions ou demandes d'éclaircissements

Q1. Après avoir examiné l'exigence et discuté avec les experts en la matière, ceux-ci sont d'avis que la durée n'est pas assez longue pour compléter avec rigueur la tâche à accomplir. Serait-ce possible pour EFPC d'envisager d'étendre le nombre de jours prévus au budget ? Le nombre de jours recommandé pour compléter la tâche et fournir une formation sur mesure, y compris toutes les entrevues etc... serait 20 jours ouvrables.

R1. EFPC est d'accord et modifie les données volumétriques du barème de prix à 20 jours.

Q2. Une question afin de clarifier les critères obligatoires pour l'offre " Conception et prestation des services de formation aux technologies de l'information " : les critères obligatoires ne mentionnent pas toutes les exigences linguistiques pour l'instructeur cependant l'Annexe A de l'énoncé mentionne une livraison bilingue et je me demande si la ressource doit être en mesure d'enseigner en français et en anglais ? Si oui serait-il acceptable d'avoir deux ressources?

R2. Il est acceptable d'avoir deux ressources.